



Conseil d'Administration du collège «Le Grand Som» - Saint Laurent du Pont, le 05 février 2015

**MOTION – REFUS DE LA TRANSFORMATION DE LA CANTINE DU COLLEGE DANS LE CADRE DU
PROJET DE MUTUALISATION DES CANTINES DU CONSEIL GENERAL**

En réaction aux faits suivants :

- Diverses interpellations des familles inquiètes par le risque d'une baisse de qualité générale des repas pour les enfants dans le système proposé.
- Les résultats de l'enquête menée durant le premier trimestre montrent que, sur un ensemble de 440 familles sollicitées, 104 familles ont répondu, dont 102 qui ont des enfants en demi-pension à la cantine du collège :
 - o 83% sont satisfaits de la qualité des repas actuellement
 - o 81% sont inquiets par la centralisation de la confection des repas
- La conviction des parents délégués au Conseil d'Administration que le changement prévu n'apporterait aucune amélioration au service de restauration fourni, mais qu'il pourrait entraîner une dégradation du service sur les aspects relationnels et qualitatifs, à court terme et à long terme.

Nous avons pu avoir certaines explications sur ce projet, et nous avons pu apprécier l'amélioration attendue pour le Conseil Général.

Cela dit, nous avons pu confirmer que ce projet ne pourrait apporter aucune amélioration pour notre établissement, et qu'il entraînerait une dégradation de la qualité du service, dégradation garantie pendant la phase de transition du projet et largement prévisible à plus long terme.

Nous proposons donc de voter une motion pour le maintien du système actuel du service de restauration.

Les représentants des parents demandent un vote à bulletins secrets pour cette motion.

Nombre de votants : 15

En accord avec la motion : 15

En désaccord avec la motion : 0

Abstention : 0